

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 22 (1976)

Heft: 12

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon

Autor: Andres, Ernest / L.S. / Monney, Ernest

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

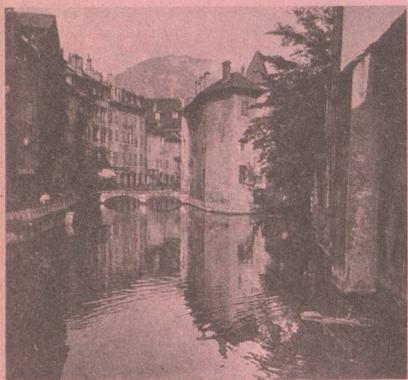
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Annecy

Consulat : 25, rue Royale
74002 Annecy
Téléphone : 51.18.82

Le Messager Suisse est un trait d'union entre les Suisses et leurs autorités en Suisse, leurs représentants suisses en France, leurs associations, mais aussi entre eux, membres ou non d'une société suisse. Depuis les premiers numéros du Messager Suisse, cette fonction de liaison vous a permis à tous de suivre les activités vécues et aussi de prendre connaissance des projets de ces sociétés. En cette fin d'année, il serait donc ingrat de ne pas adresser une pensée émue à tous ceux qui ont œuvré, activement ou par leur seule présence, à la prospérité des Cercles, Union ou Fédération des Suisses des deux Savoies et qui ont été enlevés à notre estime et à notre affection au cours des derniers mois.

Ces disparus, qu'ils aient assumé des responsabilités ou qu'ils n'aient été que de modestes membres, ont tous mérité que nous nous souvenions de l'exemple qu'ils nous ont donné en participant régulièrement à la vie des sociétés.

Parmi eux, il convient plus particulièrement de nommer Monsieur Eugène Choquard, Président d'Honneur du Cercle suisse d'Annecy à qui Monsieur Louis Sprungli, l'actuel Président du Cercle rend hommage dans les colonnes de ce numéro. L'Union des Suisses de Savoie, Section d'Aix-les-Bains a, elle aussi, vu s'en aller des membres de valeur, tels Monsieur Kohlbrenner qui fut trésorier durant près de 10 ans, Monsieur Beilharz, secrétaire

pendant 5 ans, que sa veuve vient de suivre après quelques mois de maladie, ou encore Messieurs Vendayier, Paral et Forest. La Fédération des Sociétés suisses Léman-Mt-Blanc a également été éprouvée par des départs : Annemasse a perdu Monsieur Ginet et Madame Anchisi ; Cluses regrette Messieurs Crettaz, son doyen et Reindle, membre fondateur et fidèle depuis 34 ans.

Le Messager Suisse n'étant pas exclusivement l'organe des sociétés suisses, mais surtout celui de tous les Suisses, nos pensées se tournent bien évidemment aussi vers les compatriotes défunts qui, bien que n'étant pas membres d'un quelconque groupement, n'en furent pas moins des citoyens fidèles à notre Pays.

A toutes les familles touchées par le deuil, vont nos encouragements et notre sympathie. A tous les malades et à ceux qui les entourent de leurs soins, vont nos souhaits de guérison et notre admiration.

A tous nos compatriotes, vont nos vœux pour Noël et pour une bonne et heureuse année 1977.

C'est le message de fin d'année que mon épouse et moi-même avions à cœur de vous adresser à tous.

Ernest Andres, Consul



Monsieur Eugène Choquard, Président d'Honneur du Cercle Suisse d'Annecy n'est plus.

Natif de Porrentruy, dans le Jura où son père était Préfet, en 1912, il y fit ses études, puis l'Ecole d'Agriculture. Après un rude apprentissage dans un centre laitier, il entra en 1915 dans la Société du Lait des Alpes bernoises à Konolfingen-Stalden qui l'envoya en 1918 à Rumilly, pour le démarrage d'une succursale. Ainsi naquit la

Compagnie Générale du Lait, dont il devint Directeur Technique (actuellement Lait Mont-Blanc, filiale de Nestlé).

En 1923, avec une jeune Chambérienne, il fonda un foyer et éleva 4 garçons ; aujourd'hui, ce sont 10 petits-enfants en plus qui pleurent leur grand-papa. Il créa à Rumilly la Société de Tennis et s'occupa des Chevaliers Tireurs dont il était Président d'Honneur. En 1966 il reçut la médaille de Vermeil de la Fédération française de tir. En 1955, il acquit un appartement à Annecy où il se retira définitivement en 1957 — retraite laborieuse : Vice-Président du Cercle Suisse en 1960, Président en 1964 jusqu'en 1974 — c'était sa seconde famille.

Il s'occupa également de l'Union Bouliste et fut Vice-Président de la Société des Amis de Radio-Genève à Annecy.

Ami dévoué au cœur droit et sensible, homme affable toujours dévoué, généreux, (la main gauche ignorant l'activité de la main droite). Parfaitement adapté à son pays d'adoption qu'il servit avec conscience et dévouement, particulièrement pendant l'occupation. Il reçut la médaille du Mérite Agricole. Il aimait profondément son pays et conserva toujours des liens vivants qui l'unissaient à sa famille, à son Jura.

Que le souvenir de cet homme si attachant atténue la peine de cette séparation et que le sentiment ému qui étreint tous ses compatriotes et amis soit une consolation pour sa noble épouse et ses enfants.

Lors de son ensevelissement, un émouvant hommage lui fut rendu par le soussigné, Président du Cercle Suisse d'Annecy et par Monsieur Andres, Consul de Suisse.

L. S.

hôpital suisse de paris



TÉLÉPHONE 644 40-00

**au Service de
notre colonie**

**PROGRAMME
DES MANIFESTATIONS
DES SOCIÉTÉS
DE L'ARRONDISSEMENT
CONSULAIRE D'ANNECY**

Cercle Suisse d'Annecy :

En janvier 1977, Gâteau des Rois

Sté Léman-Mt-Blanc : Annemasse :

Février : soirée choucroute-divertissements ; fin mars : assemblée générale de la Section ; mai : promenade des enfants.

**Sté Léman-Mt-Blanc :
Cluses-Sallanches :**

activité axée sur l'organisation du Congrès de l'Union des Suisses de France qui aura lieu à Chamonix les 23 et 24 avril 1977.

PRENEZ DES MAINTENANT VOTRE DECISION ET DEMANDEZ VOTRE AFFILIATION A LA SOCIETE SUISSE LA PLUS PROCHE DE VOTRE DOMICILE, SELON LA LISTE SUIVANTE :

**FEDERATION
DES SOCIETES SUISSES
LEMAN-MONT-BLANC**

Section d'Annemasse :

Président : M. Camille Descombes
119, route de Genève
74240 Gaillard
Tél. : 38-18-81

Section de Chamonix-Mt-Blanc :

Président : M. Joseph Stadler
Aux Edelweiss
74400 Chamonix-Mont-Blanc
Tél. : 53-01-95

Section de Cluses-Sallanches :

Président : M. Jean Schupbach
74460 Marnaz
Tél. : 98-16-04

Section de Thonon-les-Bains :

Président : M. Max Rubin
4, rue de l'Hôtel-Dieu
74200 Thonon-les-Bains
Tél. : 71-01-84

Cercle Suisse d'Annecy

Président : M. Louis Sprungli
24, rue de la Paix
74000 Annecy
Tél. 45-51-69

Union Suisse de Savoie

Section d'Aix-les-Bains :
Président : M. Willy Klemenz
102, avenue de Marlioz
73100 Aix-les-Bains
Tél. : 35-28-20

Besançon



15 bis, avenue Fontaine-Argent.
Tél. : 80-18-83.

M. le Consul Walter Brunner de Therwil (Bâle C.) en poste à Cologne comme chef de chancellerie lui succédera.

**Adieux de M. le Consul
et Madame Ernest Monney**

Chers Compatriotes,

Près de six années se sont écoulées depuis le 1^{er} février 1971, date à laquelle je commençai à assumer les fonctions de Consul de Suisse à Besançon. Appelé à diriger dès janvier 1977 notre Consulat à Casablanca (Maroc), le moment est donc venu pour moi de faire mes adieux aux Suisses de Franche-Comté. Environ dix mille sont immatriculés au Consulat ; c'est dire qu'il ne m'a pas été donné de tous les rencontrer. Cependant, nombreux sont ceux dont j'ai eu le plaisir de serrer la main dans les assemblées de nos quelque douze Sociétés suisses de l'arrondissement consulaire de même que lors de nos congrès annuels itinérants que j'ai eu l'honneur de présider successivement à Villiers-le-Lac, Sellier, Fesches-le-Châtel, Besançon, Vesoul et le printemps dernier à Chavanne. Je garde un souvenir fort agréable de ces réunions toutes couronnées de succès et qui m'ont permis de mieux connaître mes compatriotes de Franche-Comté. Nombreux sont ceux qui ont eu l'occasion de m'exposer leurs problèmes par écrit ; je suis heureux que le Consulat ait dans la mesure du possible pu les aider à les solutionner. Mon épouse et moi-même avons été très sensibles à l'accueil chaleureux qui nous fut toujours réservé auprès de nos compatriotes. Je suis aussi

Suisses de France

*Industriels,
commerçants,
sociétés*

Le Messager Suisse

est le support idéal pour vous faire connaître auprès d'un public hautement sélectionné. Soucieux de faire bénéficier toutes entreprises — tant suisses que françaises — de ses avantages, LE MESSAGER SUISSE offre la possibilité d'insérer votre publicité et vos communiqués.

-:-

Pour tous renseignements, s'adresser à la Rédaction du **Messager Suisse à Paris** — 17 bis, quai Voltaire — Tél. : 261.22.75.

reconnaissant aux Comités de nos sociétés et à leurs Présidents de l'appui précieux qu'ils m'ont dispensé dans l'activité déployée en faveur de nos colonies.

A la veille de vous quitter je voudrais, mes chers Compatriotes, renouveler une fois de plus les vœux que je forme pour votre santé et votre bonheur, de même que pour la prospérité de la Franche-Comté où vous avez choisi de vivre.

**Mutations dans le personnel
du Consulat**

M. Franz Hunkeler qui avait quitté Besançon à fin août dernier pour rejoindre notre Ambassade à Brasilia a été remplacé dès le début du mois d'octobre par M. Jakob Grob, auparavant affecté au Consulat général de Suisse à Chicago. D'origine glaronnaise, M. Grob est marié.

Au cours du dernier trimestre, le Consulat a enregistré un nouveau départ en la personne de M^e Edith Fédry qui nous quitte pour des raisons de santé. Notre représentation consulaire a bénéficié pendant plus de 27

ans de la fructueuse collaboration de M^{me} Fédry ; nous formons nos vœux pour l'amélioration de sa santé et une heureuse retraite.

Le remplacement de M^{me} Fédry est assuré par M^{me} Monique Gillioz, valaisanne d'origine, qui était auparavant affectée à notre Ambassade à Mexico. Bienvenue à ces nouveaux fonctionnaires auxquels nous souhaitons un agréable séjour à Besançon.

Vacances d'été en Suisse pour enfants

Peuvent participer au convoi à destination de la Suisse, organisé sous les auspices de la Fondation PRO JUVENUTE, tous les enfants de 7 à 15 ans, de père suisse ou ayant la nationalité suisse par leur mère.

Les parents intéressés sont invités à retirer courant janvier auprès du Consulat les formules nécessaires à l'inscription de leurs enfants et à présenter leurs demandes jusqu'au 31 mars 1977 au plus tard.

29ème Festival international de musique de Besançon

Comme l'an dernier, le Festival 1976 a connu un succès artistique évident et, nonobstant les sérieuses difficultés financières auxquelles le comité directeur doit faire face, on s'achemine vers celui du trentenaire.

Le 29^e Festival s'est déroulé du 3 au 19 septembre ; dans son cadre, le traditionnel concours de jeunes chefs d'orchestre dont c'était la 26^e édition. Rappelons que ce concours attribution de la Lyre d'Or et d'une bourse d'un an (F fr 10 000) permettent au lauréat d'accomplir un stage d'assistant auprès de l'un des chefs d'orchestre régionaux, offerte par le Secrétariat d'Etat à la Culture. Il y eut cette année une centaine de demandes de participation ; les trois quarts d'entre elles furent écartées au vu des seuls dossiers de candidature.

Au Festival proprement dit la Suisse était présente à deux concerts donnés le 18 septembre en la Cathédrale St-Jean, par l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, et le 19 au Théâtre Municipal par le même ensemble (sans le groupe vocal), placé sous la direction de Michel Corboz. Nos compatriotes ont pour la cinquième fois consécutive remporté un très vif succès à Besançon. La presse régionale n'hésite d'ailleurs pas à qualifier le concert de clôture d'étincelant, voire de brillante apothéose. Au

programme du concert spirituel : « Gloria en ré majeur » de Vivaldi et Messe de Sainte-Thérèse de Haydn. Dans la grande cathédrale de St-Jean comble, la foule fit une ovation extraordinaire à Michel Corboz et son ensemble. Le lendemain au Théâtre municipal, le concert de clôture consacré à des œuvres de Bach fut donné à guichets fermés.

Mentionnons enfin dans le cadre du 29^e Festival, le 4^e Festival international du film musical et chorégraphique (du 12 au 16 septembre) avec la présentation du film « Pastorale suisse » de Gessner.

Société suisse de Besançon Section de Bienfaisance

La vente de charité organisée le 9 octobre au Cercle suisse par les Dames de l'Ouvroir au profit des personnes âgées a été couronnée de succès. Les nombreux et fort beaux lots qui garnissaient les comptoirs attirèrent passablement de visiteurs.

Grâce à leur générosité et au dévouement des Dames de l'Ouvroir, nos vieillards pourront à nouveau être choyés aux prochaines fêtes de l'An.

Calendrier des manifestations

- Dimanche 19 décembre : Fête de Noël ;
- Vendredi 31 décembre : Soirée de St-Sylvestre.

Section de football

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'en coupe de France de football le Cercle suisse de Besançon a battu par 1 à 0 l'équipe de St-Aubin, sur le terrain de cette dernière, exploit d'autant plus méritoire que le FC St-Aubin est rangé dans une catégorie supérieure.

DIJON



6, rue Rameau
Tél. : 32-12-59

SOCIETE SUISSE DE LA COTE D'OR

Siège Social : Bar Guillaume Tell rue du Docteur Albert Rémy, DIJON.

Après cette période de vacances, la reprise de nos activités d'automne a eu lieu le 1^{er} octobre 1976. Notre président actif, Monsieur Rebetez, souhaite la bienvenue aux membres présents et espère que nos manifestations, en particulier notre Bal Annuel du samedi 30 octobre 1976, Salle des Fêtes de Chenove — notre Fête de Noël qui est définitivement fixée au dimanche 19 décembre 1976, en la salle Familia, rue Condorcet à Dijon auront le même succès que les années précédentes. Le Comité a décidé l'envoi pour le 1^{er} décembre 1976 d'une circulaire à chaque famille avec le détail plus approfondi de la vie de la société. Pour les membres ayant des enfants qui ont droit aux jouets à l'occasion de notre fête de Noël, le coupon détachable prévu à cet effet, devra être retourné à Madame Hofmann, 3, rue de Montchapet, à Dijon. Nous vous informons également que le comité s'est déjà penché sur un éventuel voyage en Suisse à l'occasion de la Fête des Vignerons à Vevey. L'organisation de cette sortie en Suisse ne sera entreprise que lorsque nous aurons contacté les sociétaires en vue du nombre de participants permettant ce déplacement en car.

UNION HELVETIQUE ET CERCLE AMICAL SUISSE DE L'AUBE

8, rue Louis le Clerc, 10 000 TROYES

FETE DE NOEL

Le président a le plaisir d'informer tous les membres et amis de la société que c'est le dimanche 19 décembre en matinée qu'aura lieu notre fête de Noël. Bien entendu, des convocations individuelles seront envoyées, mais d'ores et déjà nous prions les futurs participants de réserver leur journée. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour rassembler le plus grand nombre d'invités à cette fête.

COTISATIONS

Nous rappelons à tous ceux qui n'auraient pas réglé leur cotisation pour 1976 de le faire sans tarder ; ceci éviterait un rappel de cotisations en 1977 (montant : F 15 — CCP 10-848-93 M Paris).

Le Consulat de Suisse à Dijon souhaite à tous un JOYEUX NOËL et une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1977.